

J'Y VOIS CLAIR

La N-VA est-elle
derrière
l'éviction d'une
juriste d'Unia ?

ELODIE BLOGIE

Rachida Lamrabet, auteure flamande et juriste chez Unia, a été licenciée du Centre interfédéral pour l'égalité des chances. Dans les médias, elle avait tenu des propos polémiques, et très critiqués par la N-VA, défendant la burqa. La communication minimaliste d'Unia laisse place à beaucoup d'interprétations...

Les faits. Dimanche soir, dans un communiqué, Unia - le centre interfédéral pour l'égalité des chances - a annoncé qu'il mettait fin à sa collaboration avec la juriste Rachida Lamrabet. Cette dernière avait tenu des propos polémiques dans le *Knack*, affirmant que si elle n'était pas « pour » la burqa, elle ne soutenait pas non plus une loi qui l'interdit. La nouvelle secrétaire d'Etat à l'Egalité des chances, Zuhair Demir (N-VA), avait épinglé ces propos, intimant au Centre de s'en distancier. Unia avait d'abord précisé que Rachida Lamrabet s'exprimait à titre personnel, sans se faire porte-voix du centre. Au cours d'un entretien entre la direction d'Unia et son employée, « d'autres éléments sont apparus », indiquait le communiqué, « qui ont entraîné une rupture de confiance ». Zuhair Demir insiste : elle n'a jamais demandé la démission de Mme Lamrabet.

Qui est Rachida Lamrabet ? En Flandre, Rachida Lamrabet est une véritable « BV » (« bekende Vlaming »). Originnaire du Maroc, arrivée en Belgique avec ses parents à l'âge de deux ans, la jeune femme se fait remarquer en 2006 en gagnant le prix littéraire Kif Kif « Kleur de kunst » avec sa nouvelle, *Mercedes 207*. En 2007, son premier roman *Vrouwland* rencontre un succès tant critique que public. Au départ de la présente polémique, son implication dans un projet théâtral du KVS pour lequel elle réalise un court film, *Deburkanisation*, dans lequel elle remet en cause l'interdiction de la burqa.

Un licenciement dans le flou. La communication laconique d'Unia, qui précise que « les deux parties ont convenu de ne pas communiquer davantage », laisse place à de nombreuses interprétations, les « autres éléments » au centre des différends n'étant pas précisés. Pour certains, comme l'activiste Dyab Abou Jahjah, il s'agit d'une décision politique suite à des pressions de la N-VA. Mais une source proche du centre livre un témoignage qui n'accrédite pas cette thèse, au contraire. Selon cette personne, Rachida Lamrabet aurait déjà évité le licenciement à plusieurs reprises, et ce depuis des années : « C'est une femme brillante qui a plusieurs cordes à son arc, mais qui est aussi très clivante en interne. Elle doit constamment être recadrée. Ce n'est pas la première fois qu'elle s'exprime en signalant sa fonction chez Unia, ce qui pose problème : elle ne distingue pas bien ses positions personnelles - qu'elle a tout à fait le droit d'exprimer - et ses fonctions, qui imposent tout de même un certain devoir de réserve, ce qu'elle n'a jamais vraiment respecté. »

**Au départ
de la polémique,
la réalisation
d'un court film,
« Deburkanisation »**